



**Compte-rendu du Comité Syndical du Vendredi 24 Octobre 2014**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 13 Octobre 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian RANDOULET, Président le vendredi 24 Octobre 2014 à 15h30.

**ETAIENT PRESENTS :**

**TITULAIRES**

M. ANASTASY- M. AVRIL - M. BEL - M. BELLEVILLE - M. BISCARRAT - M. CHARLUT - M. FAVIER -  
M. FENOUIL - M. GROS - Mme JULIEN - Mme LORHO - M. MANETTI - M. MOUREAU - M. MUS -  
M. PERRAND - M. PONCE - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. TERRISSE

**SUPPLEANTS en remplacement du titulaire**

M. ALENGRIN - Mme DELAFONTAINE - M. GRAU - M. MATTEI -

**ETAIENT EXCUSES :**

Mme HELLE - M. HEBRARD - M. CASTELLI - M. DEMANSE - M. GUIN - M. LAGNEAU - M. MARQUOT - M.  
MOUTAFIS

**ETAIENT ABSENTS :**

M. BELEGARDE - M. GRANIER - M. SANDEVOIR - M. GAMARD - M. GABERT

**Assistaient également :**


**Elus** : Mme Christine D'INGRANDO, suppléante

**Techniciens** : Alain FARJON, Ingrid HAUTEFEUILLE, Marlène CREQUER, Marine KUSNIEREK, Gilles PERILHOU, Raphaël PICARD, Philippe DE DAPPER et Maria CUSUMANO (en remplacement de Lucile PLUCHART excusée).

**Techniciens excusés** : Julie GUIROY et Géraldine SAINT JEAN

Délégués en exercice : 32 Délégués titulaires présents : 19 Délégués suppléants présents : 4 Quorum : 17
---

La séance est ouverte à 15h30 par Christian RANDOULET, Président.

 <b>Syndicat Mixte</b> pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon	Référence	CS
	Document du	28/10/2014
<b>Compte-rendu du Comité Syndical du Vendredi 24 Octobre 2014</b>		

❖ Désignation d'un secrétaire de séance :  
M. Michel PONCE est désigné comme secrétaire de séance.

Vote	
Unanimité	Pour : 23

❖ Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 29 Septembre 2014

Vote	
Unanimité	Pour : 23

❖ Compte rendu des décisions du Président

- **N° 1 : Convention entre le SMBVA et Sélectour Voyages Provence**

Le Syndicat souhaite ouvrir un compte auprès d'un organisme spécialisé en voyages afin de pouvoir organiser au mieux les déplacements de ses agents et de ses élus.


L'agence SELECTOUR PROVENCE VOYAGE, sis 3 boulevard Raspail 84000 AVIGNON a répondu à nos attentes.

L'agence s'engage à recevoir toutes les commandes de billets/prestations (air, fer, mer, location de voitures, hôtel...) et à effectuer toutes les réservations moyennant des frais de services.

La convention de compte est conclue pour un an renouvelable par tacite reconduction, chaque partie ayant la possibilité d'y mettre fin à tout moment par tous moyens à sa convenance.

Observations / Remarques	
Aucune	

❖❖❖❖

 <b>Syndicat Mixte</b> pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon	Référence	CS
	Document du	28/10/2014
<b>Compte-rendu du Comité Syndical du Vendredi 24 Octobre 2014</b>		

❖ Présentation par l'AURAV pour le SCoT BVA : Le volet Développement économique

L'Agence d'Urbanisme présente le power point détaillant le volet « Développement économique du SCoT BVA ».

Vous trouverez ci-joint le power point.

Cette présentation se déclinait en 3 parties :

- L'emploi
- Les moteurs de développement et les filières structurantes du Bassin de vie d'Avignon
- Le foncier, la localisation préférentielle des activités = levier du SCoT

Cette présentation a été ajournée faute de temps. En effet, la fin de la partie 2 sur les activités créatrices et la partie 3 sur le foncier n'ont pas été abordées.

Une séance supplémentaire sur ce thème sera programmée prochainement.

---

Le Président lève la séance à 17h30.

Le Pontet, le 28 Octobre 2014  
Le secrétaire de séance  
**Michel PONCE**

